

D.I.U. Tabacologie et aide au sevrage tabagique

Public et pré-requis

Sont admis à postuler les docteurs en médecine, en pharmacie, odontologie ainsi que les étudiants de ces différentes filières ayant validé le deuxième cycle d'études. Les autres professionnels de santé autorisés à prescrire les traitements nicotiniques de substitution (sages-femmes, infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes...) ayant obtenu leur diplôme et justifiant de 2 années d'expérience professionnelle de terrain après examen du dossier, les autres professionnels de santé (dont psychologues ou diététiciens) ayant obtenu leur diplôme et justifiant d'un exercice professionnel d'au moins 2 ans dans un environnement de travail pluriprofessionnels donnant accès à la prescription des médicaments du sevrage tabagique (par exemple, CSAPA, ELSA ou autre organisation équivalente).

Conditions d'admission :

Admission sur dossier de candidature : CV, lettre de motivation et copie du dernier diplôme.

Dossier de candidature à envoyer avant le 1^{er} septembre par mail : fcsante-mixte@univ-st-etienne.fr

Objectifs

L'objectif est d'apporter aux participants un ensemble de connaissances, de méthodes et de savoir-faire leur permettant de contribuer efficacement aux actions de santé vis-à-vis du tabagisme :

- Sur le plan collectif (prévention, éducation pour la santé, dépistage)
- Sur le plan individuel (prise en charge somatique et psychologique des patients et de leur entourage, mise en œuvre des moyens thérapeutiques : aide à l'arrêt du tabac).

Cet enseignement vise la formation de professionnels à l'exercice clinique de la tabacologie (aide au sevrage tabagique).

Programme de formation

Cet enseignement apporte connaissances et compétences débouchant directement sur l'aide au sevrage ou les éléments à prendre en compte dans le sevrage. Les notions théoriques sans applications pratiques ne sont pas exposées.

Cet enseignement d'une durée de 180 heures comporte :

- Une partie théorique de 80 heures en 4 modules :
- Une partie pratique comportant :
 - un stage professionnel : 20 heures, dans un lieu agréé par les responsables de l'enseignement, formateur pour l'exercice clinique. Il fait l'objet d'une convention établie entre les universités GRENOBLE ou SAINT-ETIENNE ou CLERMONT-FERRAND ou LYON et l'institution d'accueil, celle-ci délivre une attestation de stage.
 - un travail personnel avec production
 - d'un rapport bibliographique ou mini-mémoire (20 heures)
 - d'un mémoire (60 heures)

Validation

Assiduité obligatoire aux séminaires
Examen écrit
Soutenance d'un mémoire
Validation de stage

Equipe pédagogique

C MASSOUBRE – PU/PH – CHU St Etienne

Calendrier *(sous réserve de modification)*

Les enseignements se dérouleront à la Faculté de médecine de Lyon, Clermont-Ferrand et Grenoble.
M1 – Lyon : Novembre (3 jours)
M2 – Clermont-Ferrand : Mars (3 jours)
M3 – Grenoble : Avril (2 jours)
M4 – Clermont-Ferrand : Mai (2 jours)
Examen écrit en Juin
Examen oral en Octobre

Tarifs

(L'université n'est pas assujettie à la TVA)

FORMATION CONTINUE

- Prise en charge individuelle ou par un tiers : 900 €

FORMATION INITIALE

- Inscription principale (déjà inscrit dans une autre Université) : 600 €
- Inscription secondaire (déjà inscrit à l'université Jean Monnet) : 400 €

Contacts

Service Formation Continue

Tél : 04 77 42 14 61 ou 00

fcsante-mixte@univ-st-etienne.fr

Organisme de formation référencé Qualiopi – N° d'activité : 82 42 P00 242